

## APPRÉHENDEZ VOTRE RÔLE RÉFÉRENT(E) HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

### Destinée à

Elle est ouverte aux membres titulaires et suppléants du CSE désignés ou non comme référent harcèlement sexuel, de la CSSCT et aux délégués syndicaux.

Elle est également ouverte aux personnes non élues, volontaires pour incarner ce rôle.

**Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation.**

- Inter
- Intra

### Points forts

- Petits groupes (individuel à 10 personnes maximum)
- Mise en application immédiate de la méthodologie et des apports théoriques
- Expertise du formateur en Ressources Humaines, Droit Social

### Durée de la formation

# 1 jour

7h

**SESSIONS SUR  
INSCRIPTIONS**



### Ce que vous allez apprendre :

- Comprendre les mécanismes et les signes de harcèlement sur le lieu de travail.
- Connaître les règles juridiques (et pénales) qui encadrent ces propos et comportements au travail.
- Apprendre à lutter efficacement contre le harcèlement sexuel au travail.
- Savoir comment échanger avec (et accompagner) des salariés témoins ou victimes.



# Programme de la formation

## 1. Sensibilisation au Harcèlement Sexuel

- Comprendre le harcèlement sexuel
- Définition du harcèlement sexuel
- Les différentes formes de harcèlement sexuel
- Statistiques et impacts psychologiques
- Exemples concrets et études de cas

## 2. Cadre législatif et obligations de l'entreprise

- Identifier les acteurs, leurs rôles et responsabilités : Direction et managers /médecin du travail/inspecteur du travail /RHSAS/membres du CSE et référent "Direction"
- Intégrer les obligations légales au niveau de la protection de l'intégrité et de la santé des salariés
- Maîtriser les définitions et périmètre du harcèlement sexuel
- Intégrer les procédures des droits d'alerte et de retrait ainsi que les recours contentieux

## 3. Rôle du Référent HSAS

- Missions du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Présentation détaillée des missions du référent HSAS
- Relation avec les salariés, le CSE et la Direction
- Gestion des signalements

## 4. Procédure de traitement des signalements

- Étapes à suivre lorsqu'un cas est signalé
- Confidentialité et protection des personnes impliquées
- Collaboration avec le CSE et le service RH

## 5. Communication et sensibilisation

- Techniques de communication efficace
- Campagnes de sensibilisation au sein de l'entreprise
- Formation continue des salariés sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



### VOTRE FORMATRICE

#### Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social

DRH à temps partagé

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez la contacter

directement au **06 81 67 48 71** ou par mail à [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr)

# Modalités

## NOTRE PARTI-PRIX PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

## ÉVALUATION ET VALIDATION

### En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

### Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

### En fin de formation

- Validation des acquis : questionnaire à compléter par le stagiaire pour valider l'atteinte des objectifs,
- Une **attestation de fin de formation** reprenant les objectifs de formation est également remise aux stagiaires, signée par le formateur.
- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

### Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

## DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

## **INTER ( regroupant différentes entreprises) - Région Nouvelle Aquitaine**

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Lieux de la formation et accès :
  - **2 rue des Ecoles - 86170 NEUVILLE DE POITOU** (maximum 6 personnes)
  - **Rue du Porteau - 86000 Poitiers** (maximum 10 personnes)
  - **34 avenue Victor Hugo – 79200 PARTHENAY** (maximum 10 personnes)
  - **Hôtel Mercure Bordeaux Lac (33)** (maximum 10 personnes)
- Tarif net de taxe : 950 €/participant. Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation
- Sessions organisées tous les mois
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Accueil assuré à partir de 8h45.

## **INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe) - Région Nouvelle Aquitaine**

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

## **ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT** au sein de MDRH FORMATION, joignable par mail à l'adresse suivante : [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr) ou par téléphone au **06 70 75 09 34** pour étudier ensemble votre situation.

## **PLUS D'INFORMATIONS**

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition

**Marjorie DERCOURT** - Relation client & Référente handicap au 06 70 75 09 34

**Frédéric DERCOURT** - Relation client & Gestion financière au 06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo 79200 PARTHENAY

Par mail : [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr)

sur notre site : [www.mdrhformation.fr](http://www.mdrhformation.fr)

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

*"La formation est l'essence de tout succès"*